



L' IntersyndicalePNC



ELECTION DU REPRESENTANT PNC AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIR FRANCE



Pour faire entendre la voix du PNC dans la plus haute instance de l'Entreprise.



Pour peser sur les orientations et décisions concernant notre profession.



Pour défendre sans relâche les intérêts des PNC de toutes les Compagnies du Groupe.



Pour veiller au maintien du périmètre d'activité de chaque Compagnie du Groupe : Air France (Métropole, Antilles, Papeete), BritAir, Régional, Transavia.

VOTEZ POUR LES REPRESENTANTS DE L'IntersyndicalePNC

Marie RAMON



Antoine SANTERO



Ces dernières années, le transport aérien en général et le Groupe AF en particulier ont considérablement évolué. D'entreprise publique, sous la tutelle de l'Etat, nous sommes devenus aujourd'hui un groupe international, l'un des tout premiers leaders du transport aérien mondial, au sein de l'alliance Skyteam. Censés garantir l'existence des différentes Compagnies, ces grands groupes ne font en fait que favoriser la concurrence et la recherche permanente d'économies à un niveau supérieur.

Ces changements structurels, économiques et commerciaux, ont eu et ne cesseront d'avoir un impact tangible sur les salariés et le PNC en particulier. La constante nécessité de s'adapter aux lois de la concurrence oblige en permanence les entreprises à repenser leurs modes de fonctionnement pour une meilleure rentabilité, un meilleur profit. La part de marché croissante des low-costs, principalement anglo-saxonnes, expertes en dumping social, favorisée par la crise actuelle, accentue ces phénomènes et exerce une pression insupportable sur les salariés.

Rien d'encourageant ni de rassurant pour nous PNC alors que dans des entreprises de service comme les nôtres, nous devons nous efforcer au quotidien de donner le meilleur de nous-mêmes afin de satisfaire et de fidéliser les passagers. De projet en projet, nous sommes sans cesse mis à contribution par des remises en question de nos conditions de travail. Celles-ci ont pour corollaire une perte de repère, une perte de confiance et un manque de motivation.

La mobilisation massive des PNC d'Air France en octobre 2007 en est l'exemple parfait. Le ras le bol des PNC confrontés à un déficit de reconnaissance, fatigués de donner toujours plus sans être écoutés et encore moins entendus, s'est manifesté par une interruption de l'activité clouant l'entreprise au sol pendant 5 jours. Cet événement doit rester en mémoire.

Dernièrement d'autres menaces ont pesé sur notre fonction. Notre implication et nos actions à tous les niveaux de l'entreprise ont permis de trouver une issue favorable à certains projets d'importance majeure : la cessation d'activité maintenue à 55 ans tout en donnant la possibilité à chacun de poursuivre son activité au-delà s'il le souhaite ; la signature, par l'Intersyndicale, de l'accord collectif à Air France, garantissant les conditions d'utilisation et de rémunération. Intersyndicale qui se présente aujourd'hui à vos suffrages.

Actuellement, dans un contexte de crise, le projet NEO décliné sur le court et moyen courrier à Air France mais aussi dans le plan de spécialisation de BritAir et Régional, tire vers le bas nos conditions de travail. Grâce à l'action syndicale, le projet « de spécialisation » est abandonné.

Nous devons donc plus que jamais exercer notre vigilance, et savoir nous faire entendre quand notre profession est en jeu. La compétitivité est une chose, mais nous ne voulons pas en être la variable d'ajustement. Les PNC représentent un atout majeur et une valeur ajoutée essentielle pour une Compagnie aérienne, les sacrifier aurait des conséquences graves pour toute l'entreprise.

C'est le message que les représentants de L'IntersyndicalePNC martèleront sans relâche.

D'horizons différents : Départements ou Pays d'Outre Mer, Compagnies Régionales, Métropole Roissy ou Orly, nous exerçons tous notre métier de navigant avec grand professionnalisme et nous n'aspérons qu'à une seule chose :
l'exercer dans des conditions optimales

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES REPRESENTANTS DE L'IntersyndicalePNC

MARIE RAMON :



Hôtesse sur Long Courrier, élue au Conseil d'Administration en 2001, elle bénéficie d'une solide expérience. Impliquée depuis longtemps dans le monde syndical, elle continuera à mettre toute son énergie au service de tous les PNC du Groupe.

ANTOINE SANTERO :



Chef de Cabine sur Long Courrier, il a commencé sa carrière à Euralair. Il exerce son mandat syndical avec force et conviction, pour la défense des valeurs de notre métier de PNC, dans le respect des situations que nous connaissons dans les différentes entreprises du Groupe.

Pour parler d'une seule et unique voix, sans considération d'une quelconque appartenance syndicale

CONSEIL D'ADMINISTRATION, RÔLE

Suite au rapprochement d'Air France et de KLM, l'organisation de l'entreprise a été profondément modifiée. Une Holding coiffe désormais le Groupe Air France, constitué de l'ensemble des filiales et notamment les Compagnies régionales BritAir, Régional et Transavia d'une part et la société KLM d'autre part. Les décisions concernant AF/KLM sont prises au sein du Conseil d'Administration de la Holding. Seuls deux représentants des salariés actionnaires y siègent.

Toutefois, le Groupe Air France conserve un Conseil d'Administration en propre. Il en constitue la plus haute instance. Il détermine les orientations de la société et veille à leur mise en œuvre. Les décisions prises ont une influence directe sur la situation de tous les personnels du Groupe, qu'ils soient basés en France Métropolitaine, dans les DOM ou dans les Pays d'Outre Mer.

Le Conseil d'Administration de la Société Air France est composé d'une part d'administrateurs nommés directement par l'Assemblée Générale, et d'autre part d'administrateurs salariés élus par le personnel. Parmi ces 6 représentants élus, **un seul poste est réservé aux PNC.**

Sans forcément considérer le Conseil d'Administration comme une assemblée de dirigeants ultra libéraux obsédés par le seul profit, il est essentiel que la voix des salariés en général, et des PNC en particulier, soit relayée dans cette instance. Issus du monde syndical, et donc salariés à part entière de l'entreprise, les représentants des salariés apportent par leur expérience du terrain, leur culture d'entreprise et leur expertise sur les métiers, une autre vision et un éclairage complémentaire. Au même titre que les intérêts financiers et économiques, les conséquences sociales de tout projet doivent être au centre des préoccupations de nos dirigeants. A oublier la dimension humaine, les projets de toute nature sont voués à l'échec.

Il est donc primordial de participer à ces élections, de voter pour le représentant PNC au Conseil d'Administration.

Cette élection constitue, pour nous PNC, un moyen supplémentaire de faire entendre notre voix au plus haut niveau de l'entreprise.

**VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES REPRESENTANTS DE
L'IntersyndicalePNC**

